LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE



www.agriculture.gouv.fr www.alimentation.gouv.fr



La fiche pays est disponible sur: http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays

Russie

2019

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	RUSSIE	FRANCE
Superficie km² - 201	8 17 098 250	549 087 *
Population Mhab 2018 et évolution 2018/1	7 144 + 0 %	67 + 0,2 %
Indice de développement humain (IDH) 201	5 0,804 49° rang mondial	0,897 21° rang mondial
PIB Md€ - 201	8 1 405	2 354
Taux de croissance du PIB % annuel - 2018/1	7 2,3	1,7
PIB / habitant € - 201	8 9 567	35 139
Part de l'agriculture dans le PIB % - 2018 *	* 3,1	1,6
Surface arable Mha - 201	7 122,8	18,3
Surface forestière Mha - 201	7 815	17
Balance commerciale tous secteurs Md€ - 201	7 + 75	- 25
Balance commerciale agroalimentaire Md€ - 201	7 Exports : 18,2 Imports : 25,5 Solde : - 7,3 (source Douanes russes)	Exports : 61,1 Imports : 55,4 Solde : + 5,7 (source Douanes France)
Exportations agroalimentaires M€ - 201 (y c. agricoles) vers l'autre pays	7 Russie vers France : 93 variation 2017/16 : - 23 % (source Douanes France)	France vers Russie : 369 variation 2017/16 : + 10 % (source Douanes France)

Source Banque mondiale

^{* 549 087} \dot{m}^2 pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 242 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2015) et d'environ 113 000 km² au total.

^{**} L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

- + La Fédération de Russie est le premier pays du monde par sa superficie, soit 1/8e des terres émergées, le cinquième par sa surface agricole et le neuvième par sa population (145 Mhab en 2018), qui augmente légèrement depuis 2009 après une longue phase de décroissance. La population rurale représente 26 % de la population active.
- + Le climat continental, avec une période végétative courte et des sécheresses récurrentes, ne favorise pas l'agriculture, malgré des terres noires très fertiles (de type tchernoziom) au Sud du pays. La surface agricole utile représente 13 % du territoire. Les forêts (comme la taïga) couvrent 815 Mha (1,2 Mdha, soit 69 % du territoire, y compris les réserves naturelles plus ou moins densément boisées) soit 1/5° de la superficie mondiale de forêts et sont l'une des richesses naturelles du pays.
- + La place de l'agriculture dans l'économie russe a considérablement diminué en 20 ans, passant de 15,5 % du PIB en 1990 à 3,1 % du PIB en 2018. Les secteurs agricole et forestier emploient néanmoins 10 % de la population active.
- + Si la Fédération de Russie reste dépendante de ses importations en produits agroalimentaires, elle vise l'autosuffisance alimentaire. La doctrine sur la sécurité alimentaire du pays, adoptée en 2010 par décret présidentiel, est le fondement du nouveau programme d'État de développement de l'agriculture pour la période 2013-2020 avec pour objectif d'atteindre d'ici 2020 la quasi-autosuffisance alimentaire du pays (95 % pour les céréales et les pommes de terre, 90 % pour le lait, 85 % pour la viande, 80 % pour le sucre, pour les produits laitiers et pour l'huile végétale). L'autosuffisance est quasiment atteinte pour les viandes de volaille et de porc.
- + Après une phase d'effondrement de la production agricole jusqu'à la fin des années 90 et de stabilisation entre 2000 et 2005, les productions sont reparties à la hausse

- avec de très fortes croissances pour certaines filières animales à cycle court (filières volaille et porcine). En 2017, la production agricole a continué de progresser : +2,4 % par rapport à 2016 (après +3,3 % en 2014, +3 % en 2015, et +4,8 % en 2016).
- + Les conséquences de l'embargo politique du 7 août 2014 visant certains produits agroalimentaires de l'Union européenne, des États-Unis, de Norvège, d'Australie et du Canada sont difficiles à estimer.
- **+** La Russie est le 4e producteur mondial de blé, le 1er producteur d'orge, le 2e producteur de tournesol, le 3e producteur de pommes de terre et de lait, le 5e producteur de viande de volaille et d'œufs.
- + Le solde des échanges agroalimentaires franco-russes demeure très excédentaire en faveur de la France, mais s'est fortement réduit (0,7 Md€ en 2017 contre 1,1 Md€ en 2013, avant l'embargo), selon les douanes russes. Les exportations françaises ont chuté de moitié en valeur juste après le début de l'embargo, puis se sont légèrement améliorées pour se situer à la moitié environ aujourd'hui de celles de 2013. En 2017, la France a 2,8 % des parts de marché, contre 3,6 % en 2013 (avant l'embargo). La baisse des exportations françaises ne s'explique pas uniquement par l'embargo politique (-300 M€), mais aussi par la crise économique et la chute du rouble (-200 M€). La France demeure en 2017 le 9e pays fournisseur de la Russie (8e avant l'embargo) derrière la Biélorussie, le Brésil, la Chine, l'Equateur, l'Allemagne, la Turquie, l'Indonésie et l'Italie.
- + La Russie demeure un acteur majeur sur le marché mondial des céréales: 5° exportateur en 2017-2018 avec 45 Mt, en croissance continue. Son objectif est d'exporter 50 Mt d'ici 10 à 15 ans, soit 20 % du marché mondial. En 2017, la Russie est devenue le 1er exportateur mondial de blé.

Production agricole

Un potentiel considérable, encore sous-exploité

L'immensité du territoire russe (17 Mkm²) laisse disponibles pour l'agriculture 386 Mha de terres (selon les statistiques officielles russes), dont 60 % de surfaces cultivées (parmi lesquelles la moitié sont des «tchernoziom», «terres noires» célèbres pour leur fertilité exceptionnelle), et 24,5 % de

pâturages. Les 15,5 % restants, soit 56 Mha, sont en jachère. Le climat continental est très rigoureux avec une période végétative réduite et des aléas climatiques fréquents (sécheresse, gel, fortes pluies) générant une forte variabilité interannuelle des rendements.

L'utilisation des terres non cultivées et l'amélioration des rendements donnent à l'agriculture russe un potentiel important de développement. Un projet de loi prévoit, à la demande du Président Poutine, d'augmenter la taxe foncière des terres agricoles non utilisées.

Un secteur productif divisé entre petites exploitations et agroholdings

La production agricole est organisée autour de trois grandes catégories de structures :

- > les entreprises privées : héritières des anciennes exploitations collectives, 36 400 grandes structures de plus de 5 000 ha en moyenne sur 55 % de la surface cultivée, qui produisent en volume 74 % des céréales, 89 % des betteraves à sucre et 70 % du tournesol, 78 % des œufs, 72 % de la viande et 47 % du lait. Certaines sont regroupées en agro-holdings de plus de 100 000 ha ;
- > les exploitations paysannes, encouragées par l'État et bénéficiaires de subventions, fournissent 10 % de la production nationale : 174 600 (données de 2016) de 163 ha en moyenne, occupent 8 % des terres et produisent en volume 25 % des céréales, 29 % du tournesol et 10 % des betteraves à sucre ;
- > les micro-exploitations (lopins de terre), qui n'ont pas le statut d'exploitant agricole et ne bénéficient pas de subventions, produisent 40,5 % de la production agricole nationale, essentiellement orientées vers l'autoconsommation, mais certaines commercialisent leur production sur des marchés de détail ou en bordure de route : 16 millions de foyers ayant un lopin de 0,44 ha en moyenne gagnent moins de 640 €/an de revenu de leur petite activité agricole (ils produisent 80 % des pommes de terre, 68 % des fruits, 70 % des légumes, 47 % du lait et 25 % de la viande).

Un parc de matériel agricole vieillissant voire obsolète, et insuffisant, des semences non-sélectionnées (7 % de semences d'élite sélectionnées), et une utilisation réduite des intrants (engrais et phytosanitaires) affectent les rendements et la compétitivité des filières. Le personnel est souvent peu qualifié, perçoit un salaire bas, à l'exception de quelques grandes unités de production récemment recapitalisées. Le secteur aval (transformation et distribution) peut ainsi rencontrer des difficultés d'approvisionnement, en quantité et en qualité, l'incitant à intégrer l'amont des filières à des fins de sécurisation.

Une agriculture orientée vers les grandes cultures, mais avec un cheptel en cours de reconstitution

La Fédération de Russie est **une grande puissance céréalière tournée vers l'exportation**, mais son objectif est de peser encore davantage sur le marché mondial et d'exporter 50 Mt de céréales d'ici 10 à 15 ans (soit 20 % du marché mondial).

La Russie n'a cependant toujours pas retrouvé le niveau de sa production agricole d'avant 1992, date de la création de la Fédération de Russie. La production agricole brute dans le pays a augmenté modestement en 2017 de 2,4 % par rapport à 2016 (après +3,3 % en 2014, +3 % en 2015, et +4,8 % en 2016).

L'embargo politique commence à montrer ses premiers effets sur la production russe, même si ceux-ci ne concernent que certaines filières (déjà en croissance avant l'embargo, aussi l'effet de celui-ci est difficile à estimer). La chute du rouble et les sanctions occidentales portant sur les banques russes ont rendu plus difficiles certains investissements (hausse du coût des crédits, augmentation du prix des matériels, équipements, machines et animaux importés, du fait de la dévaluation du rouble). L'augmentation de la production agricole est donc toujours constante, mais modérée.

Cependant, tout ne peut être produit en Russie, et les producteurs restent confrontés à la nécessité d'importer des semences végétales, des engrais et de la génétique animale, et la dévaluation du rouble rend plus difficiles ces achats.

La Russie a produit en 2017 134 Mt de grains (en hausse continue; 70,7 Mt en 2012), et notamment:

- > 85,8 Mt de blé (record),
- > 48,2 Mt de betteraves (51 Mt en 2016, année record),
- > 20,6 Mt d'orge (record),
- > 12,1 Mt de maïs (15,3 Mt en 2016, année record),
- > 9,6 Mt de tournesol (11 Mt en 2016, année record),
- > 2,5 Mt de seigle (en baisse continue),
- > 3,6 Mt de soja (record),
- > 1,5 Mt de colza (record).

À côté des excellentes récoltes de grains, la Russie reste structurellement déficitaire dans le secteur des fruits et légumes. La production augmente cependant : +11 % entre 2013 et 2017 pour les légumes par exemple. Les investissements dans des serres, nombreux ces dernières années, ont permis de développer la filière, dont la production de tomates (l'embargo sur les tomates turques, tout juste levé, a été favorable à cette politique de soutien, car la Turquie était le premier fournisseur). 30 Mt de pommes de terre ont été produites en 2017 (comme en 2016, mais la production a progressé de 2,7 % depuis le début de l'embargo). La production de fruits a baissé (2,9 Mt en 2017 contre 3,3 Mt en 2016, après +5,1 % en 2016 et -3,3 % en 2015). Les producteurs arrivent à fournir l'été 90 % des fruits et légumes frais achetés dans le pays, mais ne couvrent le restant de l'année que 50 % des besoins des consommateurs.

Le **vignoble** est passé de 300 000 ha en 1985 à 61 000 ha aujourd'hui, en raison des arrachages de la période Gorbatchev, pour lutter contre l'alcoolisme. Chaque année, les Russes consomment 9 Mdl de bière, 2,2 Mdl de vodka, 850 Ml de vin (dont 40 Ml de vin français), et 60 Ml de brandy. Cette consommation est néanmoins en baisse.

Dans le **secteur des productions animales**, alors que le cheptel s'est effondré de moitié entre le début des années 1990 et 2000, certaines filières à cycle court continuent leur redressement comme les cheptels porcins, volailles, ovins et

caprins qui sont en train de retrouver le niveau post chute du bloc soviétique (1992). Le cheptel bovin se développe difficilement (légère baisse continue depuis 1992) du fait du manque de savoir-faire (perte de la main-d'œuvre qualifiée qui a quitté les campagnes) et d'un retour sur investissements plus long. Le cheptel bovin a ainsi perdu encore 2 % de ses effectifs en 2017 (18,6 M de bovins laitiers et allaitants). Le besoin en formation demeure très important. Ce type d'élevage est amené à se développer, car le cheptel bovin, surtout allaitant, est quasi inexistant (400 000 vaches allaitantes, contre 4,1 M en France, alors que celle-ci représente un territoire 33 fois plus petit que la Russie). Concernant le cheptel des bovins laitiers, la Russie est le 7º producteur mondial de lait, avec 31,1 Mt de lait, tout en étant le 2º pays importateur mondial de produits laitiers en valeur (dépassé depuis 2013 par la Chine).

La **production laitière** a augmenté (31,1 Mt) pour la première fois en 2017, après 4 années de stagnation à 30,8 Mt, et inverse donc la courbe (la chute de la production de lait avait débuté à la fin de la période soviétique, en 1992, pour s'interrompre en 2013). Le cheptel laitier a pourtant continué à baisser. L'amélioration des rendements en est l'explication (5 600 kg par vache en 2017, contre 5 233 kg en 2015). Le déficit de production de lait en Russie reste cependant important ; il est estimé à 8 Mt, mais serait, selon l'Union laitière russe (Soyouzmoloko), de 15 Mt en 2025 en raison de la diminution de la production de lait sur les lopins de terre des particuliers.

La **production nationale de viande** (10,9 Mt poids net), en progression régulière depuis 2002, ne suffit pas à satisfaire la demande intérieure. Mais, depuis 2015, les viandes ne constituent plus le premier poste d'importation de la Russie (elles sont passées derrière les fruits). La Russie a augmenté ces quinze dernières années sa production de viande de 6 Mt, passant de 4,4 Mt à près de 11 Mt (en poids net) avec +200 % dans la filière volaille et +100 % dans la filière porcine.

- > La production de viande de volaille en 2017 a atteint 6 Mt en poids net, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2016. La production a augmenté de 80 % depuis 2012, permettant de passer à la 5e place des producteurs mondiaux, derrière les États-Unis, la Chine, le Brésil et l'UE.
- > La production de viande porcine augmente également, mais plus progressivement que la viande de volaille, avec, en 2017, 3,7 Mt de viande en poids net, soit + 8 % par rapport à 2016 et + 12 % depuis 2012.
- > La production de viande bovine reste très faible : en 2017, seulement 0,9 Mt de viande ont été produites, soit une baisse de 60 % depuis 2012. Cette chute de production est liée à la baisse du cheptel.

Les récentes progressions observées dans les filières animales (volaille et porcin) sont à lier aux importants investissements réalisés dans la modernisation et la construction de nouveaux complexes agroalimentaires auxquels ont participé les entreprises étrangères. L'embargo politique alimentaire et les nombreuses subventions de l'Etat russe pour le secteur agricole ont amplifié ce phénomène.

La **production d'œufs** continue de progresser, et a même dépassé en 2017 le niveau de production de 1992, avec 45 milliards d'œufs.

Politique agricole

Une priorité retrouvée

L'agriculture, longtemps parent pauvre des politiques publiques, a vu son importance s'accroître. Déclarée **priorité nationale en 2005**, elle a fait l'objet d'un premier **programme quinquennal d'État 2008-2012** de développement, qui visait à renforcer la compétitivité et la qualité des productions agricoles, le développement durable de l'agriculture et la conservation des ressources naturelles utilisées en agriculture. Depuis la chute de l'URSS, il s'agissait du premier programme de planification indicative dans le secteur agricole avec des allocations de ressources budgétaires pour des objectifs précis à atteindre dans le cadre des priorités établies.

Le Président Poutine a lui-même ensuite défini en 2010 des objectifs d'autosuffisance alimentaire à atteindre d'ici 2020.

Le **nouveau programme d'État 2013-2020** de « développement de l'agriculture et de la réglementation des marchés des matières premières, produits agricoles et produits agroalimentaires », outil de la politique agricole du gouvernement du Président Medvedev et de son ministre de l'agriculture, vise à relever tous ces défis.

Sa dotation globale, rapportée à l'année, est doublée par rapport à celle du précédent plan d'État pour l'agriculture 2008-2012, avec un total de 52,5 Md€¹ entre 2013 et 2020, répartis entre budget fédéral (34,8 Md€) et budget régional (17,7 Md€). Si, dans la continuité du plan 2008-2012, le développement de la production primaire reste un axe phare (augmentation des surfaces cultivées, meilleure utilisation des intrants, utilisation de semences sélectionnées, achat d'animaux de race), la stratégie de ce nouveau programme d'État 2013-2020 met l'accent sur la nécessité d'une structuration des filières avec le développement et la modernisation de l'aval. La modernisation du parc des machines agricoles doit également contribuer au renforcement de la rentabilité et de la compétitivité des filières. La priorité est aussi donnée au développement des zones rurales (infrastructures, accès aux soins et aux services),

^{1 -} Le taux de change de 2014 (moyenne annuelle) RUB/€ est de 50,95 selon Eurostat.

à l'amélioration de la viabilité économique des exploitations et à l'incitation à l'installation, le maintien des forces vives dans les campagnes conditionnant le développement durable des systèmes de production.

De nouveaux outils de soutien sont mis en place comme la prime à l'hectare (qui remplace les subventions pour l'achat d'intrants), la prime à la qualité du lait commercialisé, des prêts bonifiés pour le secteur des IAA, et des subventions spécifiques pour la filière « bovin viande » (notamment une aide à l'acquisition de bovins « de race », une aide aux frais vétérinaires, etc.). Le budget dédié à l'agriculture en 2018 reste identique à celui de 2017 : 242 Md de roubles.

Si la dynamique de croissance des grandes agroholdings intégrées permet une augmentation significative de la production agricole nationale et contribue fortement à l'autosuffisance alimentaire du pays, l'État met également depuis quatre ans l'accent sur la nécessité de développer sur le territoire les petites fermes privées, avec la mise en place dans un sous-programme spécifique d'une politique favorisant le développement de ces dernières, et l'installation des agriculteurs.

Cependant, la crise économique que traverse la Russie depuis 2014 (notamment liée aux sanctions occidentales et à la chute du prix du pétrole) a entraîné l'adoption de lois de finances très austères au cours des années suivantes. Le budget du secteur agricole est resté toutefois relativement épargné durant cette période, compte tenu de l'ampleur de la crise économique que traverse la Russie. Ceci peut s'expliquer par la volonté politique d'augmenter la production agricole le plus rapidement possible afin de remplacer au maximum les importations.

Les nouvelles subventions portent essentiellement sur les machines agricoles produites en Russie (30 % du montant remboursé aux producteurs russes), sur les taux d'intérêt bonifiés (la bonification est passée de 7 % en 2015 à 11 % en 2017), sur les investissements qui concernent également le secteur de la transformation, et sur le cofinancement des frais de transport des céréales.

Les trois directions prioritaires en matière de soutien du secteur agricole en 2018 sont : la construction d'élevages laitiers, le soutien des fermes familiales, et l'augmentation du cheptel de bovins allaitants. Le secteur laitier devient la première priorité du gouvernement avec deux fois plus de subventions octroyées qu'en 2015. Les subventions aux investissements passent à 35 % pour la construction de nouveaux élevages laitiers (elles restent à 20 % pour le secteur des fruits et légumes). Les objectifs du nouveau Ministre de l'agriculture, M. Patrouchev, nommé en juin 2018, sont : attirer des investisseurs et stimuler la demande des consommateurs.

Échanges commerciaux

Les échanges commerciaux sont encore limités

Les importations de produits agroalimentaires en Russie sont passées de 36 % en 2013 (avant le début de l'embargo politique) à 21 % des besoins en 2017. Le pays a importé 25,5 Md€ de produits agroalimentaires, contre 32,5 Md€ en 2013. La quasi-totalité des produits alimentaires sont concernés par cette baisse, à l'exception de certains extraits végétaux et des animaux vivants.

Les principales diminutions concernent les viandes, les produits laitiers, les préparations à base de viande, les produits de la pêche, les préparations à base de céréales et les vins et spiritueux. Outre les conséquences de l'embargo politique adopté le 7 août 2014 par les autorités russes, la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs (baisse des revenus moyens de 10 % ces 3 dernières années liée à la crise économique que traverse le pays), ainsi que les fluctuations importantes du rouble, expliquent, en grande partie, cette diminution. L'augmentation de la production intérieure russe peut également l'expliquer en partie.

Les pays non concernés par l'embargo, qui ont récupéré les parts de marché des pays sous embargo (en pratiquant parfois des prix bien plus élevés) sont principalement la Turquie, la Biélorussie, la Chine et le Brésil.

Cependant, malgré l'embargo politique, l'UE reste le premier fournisseur de produits agroalimentaires de la Russie avec 25 % des importations agroalimentaires russes, soit 6,3 Md€ en 2017, principalement des boissons (21 %).

La Russie ambitionne toujours de devenir, d'ici 2020, exportatrice de viande de volaille et de porc. En 2017, elle importait moins de 10 % de la viande de volaille qu'elle consommait (98 000 t), tout en exportant dans le même temps 110 000 t de viande de volaille (en constante augmentation, +57 % par rapport à 2015). Les exportations de viande de porc, certes modestes, ont néanmoins été multipliées par 5 en deux ans, passant à plus de 20 000 t en 2017 (mais les importations sont toujours de 274 000 t).

La Russie est déjà une grande puissance exportatrice de céréales, puisqu'elle est le 5^e exportateur mondial en volume en 2015 (derrière le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et les États-Unis), et le 1^{er} exportateur de blé. Les principaux clients de la Russie pour les céréales sont la Turquie, l'Égypte, le Yémen et l'Iran.

De plus, la Russie compte jouer un rôle de plus en plus important sur le marché des huiles de soja, de colza et de tournesol. Cette tendance confirme le développement du secteur de la première transformation (comme pour la meunerie) ; elle montre que les importantes subventions attribuées à ce secteur semblent commencer à porter leurs fruits.

Échanges bilatéraux

La France conserve, en 2017, sa place de 9e pays fournisseur de la Russie (derrière la Biélorussie, le Brésil, la Chine, l'Equateur, l'Allemagne, la Turquie, l'Indonésie et l'Italie) avec 707 M€ exportés, l'Equateur et l'Indonésie étant de nouveaux fournisseurs. Les exportations françaises ont chuté de moitié en valeur après le début de l'embargo, puis se sont légèrement améliorées pour se situer à - 36 % aujourd'hui par rapport à 2013 (année au cours de laquelle la France occupait pourtant la 10e place). En 2017, la France possède 2,7 % des parts de marché (3,6 % en 2013, avant l'embargo).

La baisse des exportations françaises ne s'explique pas uniquement par l'embargo politique (-300 M€), mais aussi par la crise économique et la chute du rouble (-200 M€), comme par exemple pour les boissons : -23 % juste après l'embargo (léger redressement depuis). Les exportations françaises de certains produits avaient déjà commencé à baisser avant l'embargo et la crise économique. La France conserve en 2017 sa position de leader (en valeur, la position en volume continue de se dégrader) pour les vins et spiritueux qui n'étaient pas concernés par l'embargo (malgré la chute de 23 %), juste devant l'Italie.

Les principales marchandises exportées depuis la France vers la Russie en 2017 étaient :

- > 316 M€ de boissons (redressement +28 % par rapport à 2016),
- > 89,9 M€ d'aliments pour animaux,
- > 65,8 M€ de graines d'oléagineux,
- > 38,8 M€ de plats préparés,
- > 37,7 M€ de maïs,
- > 26,5 M€ de préparations à base de cacao,
- > 23,7 M€ d'oeufs et ovoproduits,
- > 22 M€ de fruits et légumes transformés,
- > 17,2 M€ de sucre et confiseries,
- > 15,4 M€ de préparations de céréales,
- > 6,5 M€ d'animaux vivants,
- > 4,5 M€ de farine,
- > 1,9 M€ de plants d'arbres,
- > 1,8 M€ de viandes (contre 134,2 M€ en 2013, avant l'embargo)
- > 0,7 M€ de fruits et légumes frais (contre 49 M€ en 2013, avant l'embargo).

L'embargo politique d'août 2014 explique ces baisses très importantes. Les quelques codes douaniers non concernés par l'embargo, dans les catégories de produits citées ci-dessus, expliquent le maintien de flux.

Les principales marchandises exportées vers la France en 2017 demeurent les huiles végétales et les tourteaux, ainsi que les produits de la pêche et la vodka.

De grands groupes français sont aujourd'hui présents dans divers secteurs, par des sites de production ou des filiales commerciales.

Accords internationaux

OMC et accords avec l'UE

Retardées en 2010 par la mise en place de l'Union douanière entre la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan, les négociations d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont été conclues lors de la Conférence ministérielle du 16 décembre 2011, après 18 années de négociation. Après la ratification du Traité par la Douma, l'accession de la Russie à l'OMC est effective depuis septembre 2012.

Les négociations d'un nouvel **Accord de partenariat et de coopération** pour remplacer l'accord décennal en vigueur entre la Russie et l'UE depuis le 1^{er} décembre 1997 avancent lentement. L'enjeu pour l'UE est de trouver une solution concernant l'imbrication des compétences entre la Russie et l'Union économique eurasiatique.

Union économique eurasiatique

La Russie est l'un des membres fondateurs de l'Union douanière (UD) avec la Biélorussie et le Kazakhstan. Cette Union a été créée le 1^{er} janvier 2010 et la Russie joue un rôle moteur dans l'approfondissement de cette intégration économique. Désormais dénommée Union économique eurasiatique suite à l'adhésion de l'Arménie (en 2014) et du Kirghizstan (en 2015), cette Union recouvre un marché potentiel de plus de 170 M de consommateurs. Mais son existence ne facilite pas pour autant l'accès à ce marché, notamment à cause de barrières sanitaires.

Position sur le changement climatique

La Russie, 4e émetteur de gaz à effet de serre (GES), s'engage à faire des efforts pour ralentir le changement climatique. En effet, elle commence à ressentir l'impact du réchauffement de la planète. Fournisseur majeur de combustibles fossiles, cause principale des émissions de GES, la Russie en est aussi l'une des premières victimes. Selon l'École des hautes études en sciences économiques de Moscou, les pertes économiques liées au changement climatique pourraient représenter entre 200 et 700 Md€/an d'ici quelques années, malgré les possibilités de mise en culture de nouvelles terres.

Selon sa contribution nationale (*INDC – intended nationally determined contribution*) soumise le 31 mars 2015, la Russie vise une réduction de 25 à 30 % par rapport à 1990 de ses émissions de GES. Le pays insiste sur l'importance de la prise en compte des émissions et absorptions liées à l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF) pour contribuer à l'objectif 2030. L'*INDC* précise qu'il ne sera pas fait usage des mécanismes de marché internationaux. Avant la publication de son *INDC*, la Russie avait proposé à Copenhague de réduire ses émissions de GES de 15 à 25 % à l'horizon 2020 par rapport à 1990 à Copenhague, engagement affermi à -25 % et inscrit dans la loi russe en 2013.

La Russie, avec 70 % des forêts boréales et 25 % des ressources mondiales en forêt, considère la gestion de la forêt comme l'un des éléments les plus importants des politiques de réduction des émissions de GES.

Dans les négociations internationales sur le climat, les autorités russes acceptent notamment l'idée d'un accord global juridiquement contraignant, mais ne veulent pas de procédures strictes, avec pénalités, contrairement à ce que souhaite l'Union européenne. Elles ont joué un rôle de facilitateur lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP 21) à Paris en décembre 2015. La Russie a signé l'accord de Paris sur le climat le 22 avril 2016, à New York.

FAO et volet agricole du G20

La Russie soutient l'idée de Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle soutient la réforme du comité de la sécurité alimentaire (CSA) de la FAO qui en concrétise le pilier politique. Elle participe par ailleurs aux échanges sur la réforme de la gouvernance de la FAO (système de rotation des sièges au Conseil). Elle a contribué activement aux travaux sur la volatilité des prix des matières premières agricoles, qui a été une priorité de la présidence française du G20 en 2011. Avec l'ensemble des ministres de l'agriculture des pays membres du G20, elle a approuvé en juin 2011 le « plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture ». S'agissant de sa mise en œuvre, elle soutient globalement l'amélioration de la transparence et de l'information sur les marchés agricoles, ainsi qu'une meilleure coordination internationale en cas de crise, en participant à AMIS (Agricultural Market Information System) et au Forum de réaction rapide (RRF). Elle fait également partie des partenaires engagés dans l'initiative internationale de recherche pour l'amélioration du blé (Wheat initiative), et dans l'initiative de suivi géographique de l'agriculture mondiale (GEOGLAM). La Russie a assuré la présidence du G20 en 2013, sans que l'agriculture ne fasse partie de ses priorités affichées, même si l'importance de ce secteur a été réaffirmée lors de la Présidence russe de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) en 2012 par l'organisation d'une réunion des ministres de l'agriculture.

Indications géographiques et secteur vitivinicole

Le sujet des indications géographiques en Russie correspond à des enjeux économiques significatifs liés à l'utilisation d'appellations françaises de vins et spiritueux, notamment Champagne et Cognac, pour des boissons produites en Russie ou importées de pays voisins (Moldavie, Ukraine, Géorgie, Arménie...).

Ce sujet a fait l'objet de discussions bilatérales entre la Russie et l'Union européenne. Le projet de « nouvel accord de partenariat et de coopération » comporte un volet sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) intégrant les indications géographiques.

La France est également en contact régulier avec les autorités russes sur ces questions, et souhaite aboutir à un accord amiable satisfaisant pour toutes les parties, permettant, d'une part, l'abandon de l'usage de ces indications protégées pour des boissons produites hors de leur zone d'appellation et, d'autre part, le développement de productions originales, propres à la Russie.

La Russie est membre de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV).

Relations bilatérales

Le groupe de travail agricole du Conseil économique, financier, industriel et commercial franco-russe (CEFIC) permet d'évoquer, à un niveau technique, l'ensemble des thématiques d'échanges et de coopération bilatérale agricole franco-russe: volatilité des prix des matières premières agricoles, coopération en matière d'élevage, notamment sur les sujets sanitaires, coopération en matière d'enseignement et de recherche agronomique, renforcement des liens entre entreprises agricoles et agroalimentaires russes et françaises, ouverture des marchés, etc. Le dernier groupe de travail s'est réuni en juin 2019 à Paris.

La coopération franco-russe en matière d'enseignement agricole, technique et supérieur, a fait l'objet d'une mobilisation croissante depuis 2010: 1ères rencontres de l'enseignement agronomique et vétérinaire à Krasnodar en Russie, puis 2èmes rencontres à Bordeaux Sciences Agro en 2011, 3èmes rencontres à l'Université agraire de Timiryasev, et enfin 4èmes rencontres en 2016 à l'Ecole supérieure du bois à Nantes, avec, pour ces différents événements, l'appui des deux ministères en charge de l'agriculture et des deux ambassades. Les dernières rencontres ont eu lieu en Russie, à Tchéliabinsk, en fin d'année 2018.

En parallèle de ce processus, s'est monté en France un « réseau Russie » des établissements d'enseignement agricole français. Ce réseau, co-animé par deux enseignants du MAA, regroupe les établissements français en partenariat avec des établissements russes d'enseignement agricole. Les actions portent sur l'envoi ou l'accueil d'élèves, d'étudiants et d'enseignants (Bordeaux Sciences Agro, AgroSup Dijon, AgroParisTech, lycées agricoles de Châteauroux, du Périgord, de Poligny, de Mamirolle, plusieurs lycées agricoles privés...) ou, pour certains, sur le développement de programmes linguistiques ou de formation spécifiques avec la Russie (master « Management technique et économique des agro-équipements » d'AgroSup Dijon en partenariat avec l'université

Timiryasev de Moscou, programme « Étrangers en formation par alternance » de l'ESA d'Angers, programme ISFRADA de l'ISA de Lille...).

Beaucoup de ces coopérations reposent sur des partenariats avec des entreprises, en particulier les entreprises agro-alimentaires françaises présentes en Russie.

Dans le secteur de la recherche, l'INRA collabore depuis plusieurs années avec l'Académie des sciences agricoles de Russie sur des thématiques prioritaires conjointement identifiées : ressources génétiques, génome du blé, adaptation de l'agriculture et des forêts aux changements climatiques.

Sources : Ambassade de France en Russie, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Douanes françaises, Douanes russes, Banque mondiale.

COPYRIGHT: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION: Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles d'une année antérieure dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP